

Service Commun de Formation Continue
45, rue des Saints Pères
75006 Paris
01-42-86-33-14
Numéro d'agrément : 11-75-P-000-975

Institut de Psychologie
71, Avenue Edouard Vaillant
92100 Boulogne Billancourt
01-55-20-58-12

L'Institut de Psychologie de l'Université Paris Descartes, organise, dans le cadre du Service commun de Formation Continue, un stage intitulé :

***DIAGNOSTIC DIFFERENTIEL EN PSYCHOPATHOLOGIE DE L'ENFANT, DE L'ADOLESCENT
ET DE L'ADULTE. APPROCHE CLINIQUE ET PROJECTIVE***

***Du 19 au 23 Septembre 2011
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
45, rue des Saints-Pères 75006 Paris***

Ce stage (30 heures) s'adresse aux psychologues cliniciens utilisant les épreuves projectives dans leur pratique et souhaitant un approfondissement ou une réactualisation de leur formation en psychologie clinique et projective.

Argument

L'actualité clinique qu'elle soit psychiatrique, psychopathologique ou psychanalytique confronte inéluctablement à la question du diagnostic compris au sens large. Celui-ci peut s'entendre en terme d'analyse du fonctionnement psychique individuel : il s'agit de saisir les modalités de fonctionnement dont un sujet dispose, l'éventail des conduites psychiques sous-jacentes aux symptômes. La rigueur de l'évaluation diagnostique est d'autant plus fondamentale qu'elle orientera de façon décisive la prise en charge thérapeutique. Dans les perspectives de la psychopathologie psychanalytique, la seule prise en compte de la symptomatologie n'est pas suffisante pour permettre une évaluation approfondie du fonctionnement psychique : on le sait, les mêmes symptômes renvoient à des organisations diverses, complexes dont il est indispensable d'analyser les différentes composantes. Par ailleurs, il n'est pas rare que le clinicien soit dérouté dans sa pratique par des fonctionnements psychopathologiques atypiques, brouillant les repères fournis par les systèmes de classifications en termes de grandes entités nosographiques, aussi bien chez l'adulte que chez l'adolescent et même l'enfant. Entre fonctionnements limites et névroses, entre fonctionnements limites et psychoses et même entre psychoses et névroses, la frontière n'est pas toujours évidente à établir. L'indication des méthodes projectives relève toujours d'interrogations portant sur l'évaluation différentielle des modalités de fonctionnement psychique dont l'approche clinique s'est révélée incertaine. Il s'agit donc, chaque fois, de saisir les articulations singulières entre les problématiques et les modes de traitement défensifs qu'elles mobilisent, actualisées au cours de la rencontre projective et de dégager, à partir de leur analyse, les ressources psychiques dont dispose chaque individu. Le diagnostic au sens le plus large du terme peut être alors construit en prenant en considération non seulement l'organisation psychopathologique spécifique, mais également les risques évolutifs et les potentialités d'élaboration et de changement du sujet.

Cette semaine de formation continue se propose d'illustrer ces questions dans la confrontation entre la clinique projective et la métapsychologie qui permet d'appréhender la psychopathologie dans le processus de mise en place d'un diagnostic différentiel. Les études de cas d'enfants, d'adolescents et d'adultes s'attacheront à mettre en évidence les facteurs projectifs et les conduites psychiques qu'ils traduisent, susceptibles d'aider le clinicien à distinguer les modalités de fonctionnement prévalentes des paliers d'aménagements plus transitoires –mais parfois potentiellement aussi importants, grâce à l'utilisation, à l'analyse et à l'interprétation conjointes du Rorschach et TAT.

Conférenciers

Les professeurs Catherine CHABERT, Michèle EMMANUELLI (Paris Descartes), Jean-Yves CHAGNON (Université de Villetaneuse), Catherine AZOULAY, Aline COHEN DE LARA, Benoît VERDON, Sarah VIBERT (Maîtres de Conférences, Paris Descartes), Alex LEFEBVRE (Professeur, ULB Bruxelles), Estelle LOUET, Hélène SUAREZ-LABAT (Psychologues, chargées de cours à Paris Descartes)

Les frais de formation sont de **624 Euros** et peuvent être pris en charge par l'employeur au titre de la loi sur la Formation Professionnelle Continue. Les inscriptions sont à prendre dès maintenant auprès de Anie Mounet (Anie.mounet@parisdescartes.fr ou 01-42-86-43-33-13)

Laurence SALIBUR
Responsable de Formation
Service Commun de Formation Continue

Catherine CHABERT et Michèle EMMANUELLI
Responsable pédagogique
Institut de Psychologie